

## DECLARATION UNSA Education CTSD du vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'actualité sociale et politique est très chargée. Le terrorisme frappe encore, le football est une fête mais a engendré aussi des violences...

Concernant la loi El Khomry, nous précisons que L'UNSA est opposée à sa rédaction actuelle, et continue de faire pression sur les parlementaires pour que les derniers points qui doivent évoluer comme les licenciements économiques ou le référendum d'entreprise, soient modifiés...

Cependant, nous estimons que le projet a déjà substantiellement évolué. Nous soutenons la mise en place de la garantie jeune universelle, le compte personnel d'activité ou le meilleur accompagnement des autoentrepreneurs... L'UNSA fait le choix de ne pas appeler aux actions demandant le retrait de la loi, en revanche nous avons condamné l'interdiction de la manifestation dans un communiqué.

La carte scolaire reste, elle aussi d'actualité. Le rôle des élus locaux apparaît de plus en plus prégnant et on a souvent l'impression que l'éducation nationale subit les décisions de ces derniers : ouverture de classe levée, fermeture levée, refus d'agrandissement de l'école publique. Toutes ces situations sont différentes mais elles ont toutes en commun la volonté des élus locaux de réduire les moyens alloués à l'éducation, ce que nous dénonçons.

Plusieurs interrogations sur la formation sont induites par la réforme du collège et la mise en place des nouveaux programmes

- concernant les moyens alloués aux collèges, pouvez-vous nous dire si les heures d'accompagnement éducatif seront maintenues ?

- La santé des élèves fait partie des priorités : quel accompagnement en terme de moyens ?

- Les 4 et 5 juillet sont des journées banalisées dans les collèges pour réfléchir en équipe sur la mise en place des nouveaux programmes mais des moyens de remplacement sont-ils prévus pour les enseignants du premier degré pour permettre au Cycle 3 de travailler ensemble ?

- Réforme du collège toujours, la plaquette ONISEP à destination des parents explique dans son entête :

« votre enfant est accueilli par toute une équipe : enseignants, personnels de direction, d'éducation, d'orientation, sociaux et de santé, et agents d'accueil et d'entretien ». Qu'en est-il des personnels administratifs ?

L'UNSA éducation se fait le porte-parole de nos collègues pour exprimer tout l'accablement des personnels administratifs, une nouvelle fois oubliés.

Pour L'UNSA Education Il est également inadmissible de lire les petits alinéas du bas de cette même brochure, concernant "**la liberté d'organisation des collèges privés**" qui ont communiqué sans relâche sur les classes bilingues et les options européennes pendant que les collèges publics essayaient de justifier la fermeture des mêmes options.

Cette communication et les allers-retours incessants du ministère ont créé le départ de plus de 300 élèves dans le privé. Ainsi comme on le lit dans le tableau alors que nous devons subir une évolution démographique de 350 élèves, cette évolution, dans le public sera maîtrisée et finalement, il n'y aura qu'une classe ouverte (en différentiel) sur la dizaine attendue.

La somme déléguée aux collèges pour les manuels scolaires permettra de changer en moyenne 2,5 livres par élèves contrairement à ce que dit Madame la ministre dans son courrier adressé à tous les enseignants et dans la plaquette destinée aux parents! L'UNSA Education tient à vous alerter avant que le découragement ne gagne.

Cette année de réforme a donc été très chargée pour l'ensemble des personnels, les enseignants bien sûr qui doivent encore s'investir pour bâtir de nouvelles progressions mais aussi les personnels d'encadrement.

Par ailleurs la situation dans les lycées du département est très tendue; l'évolution démographique est très forte, les effectifs par classe très élevés et les équipes de direction craignent une rentrée très difficile.

Nous terminerons cette déclaration en évoquant la situation des personnels AESH.

À l'occasion de la conférence nationale du handicap du 19 mai, le président de la République a annoncé que 56 000 CUI devraient être progressivement transformés en CDD AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap). Un revenu d'environ 700 euros ne leur permettra pas de sortir de la précarité financière. D'autre part l'accès à la formation pour obtenir le nouveau diplôme d'AES (Accompagnant éducatif et social) sera-t-il effectif tant en termes de financement que d'adaptation du temps de service pour permettre aux AESH volontaires de suivre la formation. L'Éducation nationale, en tant qu'employeur, doit prendre ses responsabilités et permettre à ces personnels d'obtenir ce diplôme dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions